

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 27/11/2020 :

L'audioconférence hebdomadaire entre la Direction et les organisations syndicales du département s'est déroulée ce vendredi 27 novembre. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

- **Situation COVID :**

Cette semaine les statistiques sont bonnes, car il n'y a plus de cas avéré de COVID dans les effectifs de la DDFiP 77, il reste cependant 3 cas contact qui ont donc été mis en télétravail.

- **Les statistiques :**

Le 20/11/2020, il y avait environ 33 % de télétravailleur·euses.

La Direction nous a fourni les statistiques sur le nombre de jours télétravaillés par les agent·es de la DDFiP 77 du 20 au 26 novembre :

- 12 % télétravaillent 1 jour par semaine (soit 164 agent·es),
- 10,2 % télétravaillent 2 jours par semaine (soit 140 agent·es),
- 10,1 % télétravaillent 3 jours par semaine (soit 138 agent·es),
- 6,5 % télétravaillent 4 jours par semaine (soit 89 agent·es),
- 6,5 % télétravaillent 5 jours par semaine (soit 89 agent·es).

Ce qui nous fait un total de 45,3 % de télétravailleur·euses pour le département avec encore 748 agent·es qui ne peuvent pas télétravailler.

La Direction nous a rappelé que son objectif était d'équiper au minimum 50 % des agent·es pour le télétravail, l'ensemble de postes « Tiny » ont été déployés. Avec les chef·fes de service, la Direction avait établi des listes d'agent·es à équiper en priorité (agent·es vulnérables et fragiles, agent·es utilisant les transports en commun, agent·es éloignés de leur lieu de travail). Aujourd'hui elle nous annonce que l'ensemble des agent·es de cette liste ont été équipés.

Solidaires Finances Publiques a demandé qu'elle était la quotité de télétravail pour les agent·es nomades. La Direction nous a répondu qu'en moyenne les agent·es nomades (vérificateur·rices, huissier·ères ...) télétravaillaient 4 à 5 jours par semaine. Pour Solidaires Finances Publiques, les statistiques sur le nombre de jours de télétravail sont donc faussées, car les agent·es nomades sont toujours présent·es dans les statistiques que ce soit en termes d'équipement ou de nombre de jours. Par conséquent le nombre d'agent·es « non nomades » ayant recours au télétravail sur 4-5 jours est très faible.

- **Pressions sur les télétravailleur·euses :**

Une nouvelle fois Solidaires Finances Publiques est revenu sur la pression mise sur certains agent·es en télétravail, notamment avec la mise en place de rapport quotidien. Pour nous cela est une perte de temps, aussi bien pour l'agent·e que pour le chef·fe de service car nos applications permettent déjà de savoir qui a fait quoi et quand. Ce rapport n'est pas demandé lorsque l'agent·e travail en présentiel, il ne doit donc pas être demandé lorsque l'agent est en télétravail. Quelle est la pertinence de demander un rapport quotidien à un·e agent·e en télétravail sur un, deux ou trois jours alors qu'il·elle est de retour dans le service le lendemain ?

La Direction rappelle que le télétravail est un mode de travail nouveau basé sur la confiance, elle s'est engagée à faire un rappel à l'ensemble des chef·fes de service sur ce sujet.

- **Nouveau protocole de télétravail :**

Le protocole de télétravail a été mis à jour le 24 novembre 2020 par le bureau RH2C. Celui-ci prévoit un télétravail à 5 jours par semaine si les missions sont 100 % télétravaillables. Concernant l'augmentation du nombre de jour de télétravail, la Direction reconnaît qu'il y a encore une marge de progression, mais qu'il faut également prendre en compte les missions non télétravaillables (l'accueil physique, téléphonique ...). De plus d'après elle, certain·es agent·es refuseraient 4 ou 5 jours de télétravail par semaine et voudraient se limiter à 2 ou 3 jours.

Cette mise à jour du protocole de télétravail donne également un modèle de courriel qui doit être envoyé par les chef·fes de service à l'ensemble des agent·es en télétravail. Celui-ci reprend les jours de télétravail, ainsi que les plages horaires pendant lesquelles les agent·es sont joignables par l'administration.

Ce protocole rappelle également le droit à la déconnexion, la gestion des appels téléphonique avec la possibilité de transfert des appels, les bonnes pratiques managériales ...

Solidaires Finances Publiques a demandé qu'elle serait la situation de télétravailleur·euse à compter du 15 décembre, date prévisionnelle du déconfinement. La Direction nous a répondu que le protocole s'appliquerait « jusqu'à nouvel ordre ». Le télétravail ne va donc pas s'arrêter, il sera en vigueur au moins jusqu'au 20 janvier, passé cette date le nombre de jour accordé sera peut-être diminué si la situation sanitaire du pays s'améliore.

Le protocole prévoit également une possibilité de recours en cas de refus du télétravail. En effet si le·la chef·fe de service refuse le télétravail à un·e agent·e, un recours est possible auprès de la Direction. Si une nouvelle fois le télétravail est refusé la CAPL peut être saisie.

- **Le matériel de télétravail :**

La Direction Générale a annoncé l'arrivée de 130 ordinateurs portables supplémentaires la semaine prochaine. Pour leur attribution, la Direction va déterminer le taux d'équipement de chaque service et va proposer ces équipements aux services qui ont les taux d'équipement les plus bas.

Solidaires Finances Publiques a demandé si les agent·es équipés de « Tiny » allait voir ce matériel remplacé par des ordinateurs portables si nous recevions d'autres dotations. La Direction nous informe que tant que la situation sanitaire ne s'améliore pas, les nouvelles dotations serviront à augmenter le nombre de télétravailleur·euses.

Le protocole de télétravail prévoit la dotation d'un écran pour les agent·es équipés d'ordinateur portable. **Solidaires Finances Publiques** a donc demandé si cette dotation était prévue à la DDFiP 77, la Direction nous a répondu que pour le moment les stocks d'écrans ne permettaient pas d'équiper les agent·es d'un écran à leur domicile et que la DG n'avait pas prévu pour le moment de commande d'écrans.

- **Calendrier des déménagements et travaux :**

Les calendriers viennent d'être finalisés, ils seront envoyés aux organisations syndicales aujourd'hui. Le déménagement sur Meaux (brigades et trésorerie) est terminé, celui sur Coulommiers est prévu les 8 et 9 décembre.

- **Accueils :**

Lors de l'audioconférence du 20 novembre, **Solidaires Finances Publiques** a demandé un point sur l'accueil physique sur nos sites. La Direction nous informe que, pour les sites ayant reçu le plus de contribuables, il y a eu en moyenne 50 réceptions par jour contre 10 pour les sites recevant le moins de contribuables.

Cette semaine (pour 3 demi-journées) pour les deux plus grands site du département :

- Melun : SIP 250 contribuables, SPL : 20 contribuables
- Meaux : SIP 90 contribuables, Enregistrement 22 contribuables, SPL 200 contribuables

Les organisations syndicales ont demandé à avoir les statistiques de la semaine par courriel, celles-ci

devraient nous être envoyées début de semaine prochaine.

Pour le moment, il n'y a pas de changement sur les jours ou horaires d'accueil dans nos structures. La Direction est dans l'attente d'une circulaire sur l'accueil qui est actuellement à la signature du DG suite au [rapport Bonnet-Catenese](#) sur les propositions d'évolution des modalités d'organisation de l'accueil physique des usagers de la DGFIP.

- **Espaces France Service :**

Solidaires Finances Publiques a demandé qu'un retour soit fait suite à l'appel d'offre afin de participer au vivier pour les Espaces France Service.

La Direction a reçu 10 candidatures pour rejoindre le vivier dont 6 pour la même structure. C'est la DG qui va rassembler l'ensemble des candidatures et qui prendra la décision du nombre d'agent·es qui seront détaché·es pour devenir animateur·rice dans ces structures. Pour la Direction, candidater, c'est bien, mais il faut également avoir le profil !

- **B stagiaires :**

Solidaires Finances Publiques a rappelé que les B stagiaires affecté·es sur des postes vacants seront bien titulaires de leur poste d'après les propos tenus par la DG lors du dernier CTR, et que l'affectation qu'il·elles ont obtenu est bien leur affectation définitive. Si lors du CTL emplois qui se tiendra le 7 janvier 2021, le poste des stagiaires est supprimé, ils seront gérés comme les suppressions d'emploi des titulaires déjà en poste.

- **NRP 2021 :**

Suite au CTL des 10 et 13 novembre, l'ensemble des agent·es concernés par des restructurations au 1^{er} janvier 2021 ont reçu leur notification de détachement.

- **Campagne Compte Épargne Temps (CET) :**

La note sur la prochaine campagne CET doit être mise en ligne dans les jours à venir, elle reprendra les nouveautés de l'année, notamment les plafonds relevés (nombre maximum de jours épargnés et de jours de l'année à verser). La campagne, quant à elle, se déroulera du 11 au 31 janvier 2021. Les agent·es recevront un mail qui les informera de l'ouverture de la campagne.

- **Audit interne par la référente Covid-19 du département :**

Dans le cadre de la pandémie, la DG a demandé à l'ensemble des référent·es Covid-19 d'effectuer des audits concernant la mise en place des mesures relatives à la lutte contre le Covid-19. Dans le 77 ce sont 4 sites qui devront être audités. Les sites choisis par la Direction sont les suivants : le Centre des Finances Publiques de Fontainebleau, la Paierie Départementale, la Trésorerie de Bassée-Montois et le Centre des Finances Publiques de Coulommiers.

- **Justificatif de déplacement professionnel :**

Suite aux annonces du Président de la République et la prolongation du confinement jusqu'au 15 décembre, **Solidaires Finances Publiques** a rappelé la nécessité de mettre à jour les justificatifs de déplacements professionnels qui en avaient une date de fin de validité au 30 novembre 2020.

Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition

si vous avez des questions ou difficultés.

La prochaine audioconférence aura lieu le vendredi 4 décembre 2020.

D'ici là prenez soin de vous !